

MAIRIE DE SORNAY
COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
Réunion du 04 mars 2021

Le 04 mars 2021 à 20h00, le Conseil Municipal de Sornay, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle des Sports, sous la présidence de François Marchal, Maire.

Présents : Valérie FAYOLLE, Christelle GAUTHIER, Karine LEGAGNEUX, Sylvie LETONDAL, Benoit ALLIOT, Dominique BARBE, Marc BRIERE, Alexandre LETHO, François MARCHAL, Luc MARCHAL.

Absent : Sylvain BARBE

Secrétaire de séance : Benoît ALLIOT

Début – Fin de séance : 20h00 – 23h00

Ordre du Jour :

- Compte de gestion 2020
- Compte administratif 2020
- Affectation du résultat
- Budget principal 2021
- Vote des taux
- Devis GIOANA 2021
- Réhabilitation centre village : Avenant n°2
- Questions diverses

1/ Compte de Gestion 2020

Le compte de gestion de l'exercice 2020 de la commune de Sornay, dressé par la trésorerie de Marnay-Pesmes, est conforme au compte administratif dressé par le Maire et est approuvé.

Accepté à l'unanimité

2/ Compte Administratif 2020

Après présentation du compte administratif, le Maire sort de la salle pour la délibération et le vote. Le 1^{er} Adjoint fait voter celui-ci. Le compte administratif 2020 établi par le Maire est approuvé à l'unanimité. Il présente les résultats suivants :

Dépenses de fonctionnement	: 111 194.44 €	Dépenses d'investissement	: 379 461.57 €
Recettes de fonctionnement	: 185 070.95 €	Recettes d'investissement	: 173 564.41 €
Excédent de fonctionnement	: 73 876.51 €	Excédent 2019	: + 267 670.92 €
		Excédent d'investissement	: 61 773.76 €

Accepté à l'unanimité

3/ Affectation du résultat

Le Conseil municipal, affecte les résultats de clôture 2020 aux comptes suivants :

Au R1068 : Excédents de fonctionnement capitalisés :	0.00 €
Au R001 : Solde d'investissement reporté :	+ 61 773.76 €
Au R002 : Excédent de fonctionnement reporté :	+ 73 876.51 €
Au 021 : virement de la section de fonctionnement :	40 000.00 €
Au 023 : virement à la section d'investissement :	40 000.00 €

Accepté à l'unanimité

4/ Budget primitif 2021

Le budget primitif établi par le Maire se présente ainsi :

Dépenses de fonctionnement :	157 169.20 €	Dépenses d'investissement :	316 592.39 €
Recettes de fonctionnement :	191 347.51 €	Recettes d'investissement :	316 592.39 €

Accepté à l'unanimité

5/ Vote des taux

La Direction Générale des Finances Publiques n'a pas encore communiqué les éléments. La délibération sera donc prise à la prochaine réunion du conseil municipal.

6/ Devis GIOANA 2021

Devis travaux entretien espaces verts 2021 : 13 236.00 € TTC

Accepté à l'unanimité

7/ Réhabilitation centre village : Avenant n°2

M. le Maire expose que plusieurs changements et adaptations du chantier sont nécessaires (reprise de trottoir, rabotage de chaussée, marche d'escalier, ...). Ces travaux complémentaires entraînent un surcout de 9 682.50 € HT (soit 11 619.00 € TTC).

Accepté à l'unanimité

8/ Questions diverses

- Vote des subventions versées :

Groupe Associatif Handy'Up	70 €	vote à l'unanimité
Souvenir Français	40 €	vote à l'unanimité
Syndicat Initiatives	1 500 €	vote à l'unanimité
Caddie solidaire	50 €	vote à l'unanimité
Secours populaire	50 €	vote à l'unanimité
Sécurité routière	50 €	vote : 9 pour / 1 contre

- Des travaux d'isolation sont à effectuer dans le pavillon communal. Un premier rdv a eu lieu avec le Syndicat Intercommunal d'Énergie du Département de la Haute Saône (SIED 70). Des études seront menées afin de connaître et de prioriser les travaux à réaliser.

- La réfection des fontaines, lavoirs et oratoires de la commune est en projet. Un devis a été demandé.
- Le périscolaire de Sornay a sollicité la commune afin de bénéficier d'une aide financière pour créer un espace « jardin » près de l'école.

Accepté à l'unanimité

- Un contact sera pris avec l'entreprise qui a installé l'aire de jeux, le volume de copeaux n'y est plus suffisant et il manque une barre de sécurité.
- La commune va se renseigner pour adhérer au programme « panneau pocket » proposé par la CCVM.
- Suite à la réunion de la commission développement économique de la CCVM qui a eu lieu dernièrement Mme LETONDAL rappelle que la CCVM (en partenariat avec la Région) attribue des aides financières à l'investissement aux entreprises comprenant jusqu'à 10 salariés. La CCVM propose également une aide à la digitalisation (en partenariat avec la Chambre du Commerce et de l'Industrie). Pour les dossiers et les renseignements prendre contact avec la CCVM.
- La commune a été sollicitée par un jeune de Brussey qui cherche un emploi temporaire. Son CV et ses coordonnées sont disponibles à la mairie.

François MARCHAL,
Maire de Sornay

